

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 février 2021

SANTÉ AU TRAVAIL - (N° 3881)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 445

présenté par
Mme Grandjean et Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE 20

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« cumuler »

le mot :

« effectuer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.